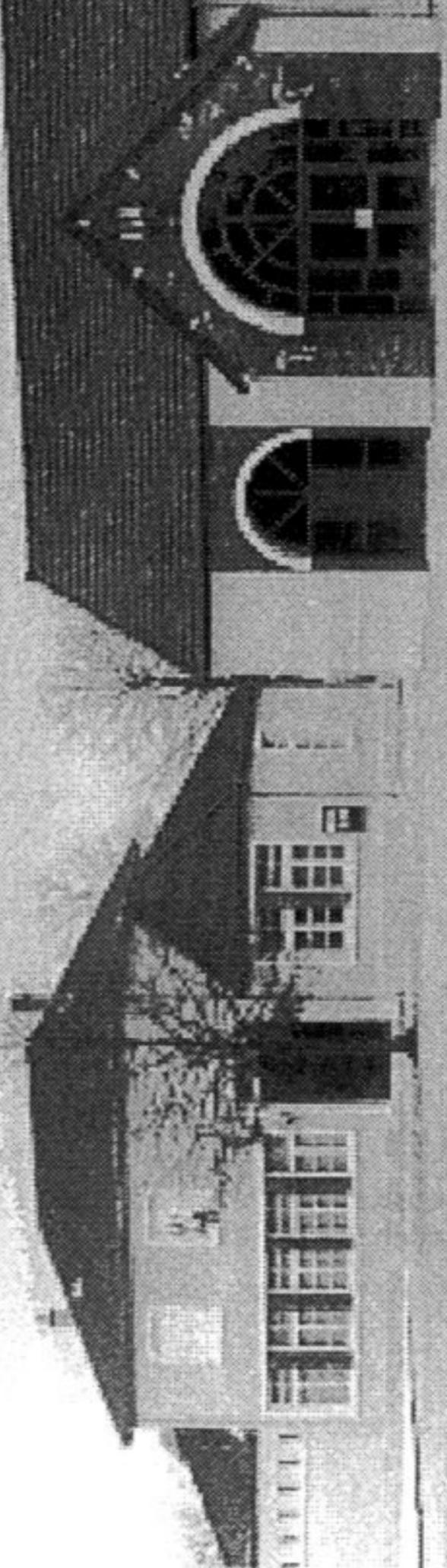


PARS LES KOMITSETI

MUNICIPAL



1° SEMESTRE 1996 : N° 1

Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Lucien PASQUET
Inscription en cours

EDITORIAL

Une présentation objective de la situation des collectivités locales s'impose. Elle passe par une meilleure communication, et par l'acceptation d'une vision de leur gestion qui repose sur deux principes.

En premier, les collectivités locales travaillent sur le long terme : elles doivent gérer au quotidien et préparer le pays pour les générations futures en poursuivant leurs investissements.

En second, elles sont largement soumises aux lois du marché et doivent assurer leurs missions de service public.

Une remarque d'importance est à constater ; la dette publique des communes, mesurée par l'encours de leur dette rapporté au produit intérieur brut, a peu évolué, alors que les investissements ont continué de progresser. Dans son dernier magazine d'information, la Caisse d'Epargne relate les difficultés, voir les exercices périlleux que certaines villes rencontrent pour l'élaboration des budgets 96. Les unes n'ont pratiquement plus d'épargne brute, d'autres s'appêtent à voter un budget en déséquilibre. En outre, l'Etat depuis 1992 doit recourir à l'emprunt pour rembourser ses intérêts.

Une telle situation a ses conséquences. L'Etat s'est désengagé d'année en année, en diminuant ses dotations, par contre il a transféré de nouvelles charges aux collectivités, entre autres, les frais d'affranchissement en 1996.

Pour préserver l'équilibre financier, il faut donc faire appel à la fiscalité jugée souvent injuste, mais cette situation est la conséquence même de la décentralisation. Malgré des moyens insuffisants et des contraintes de toutes natures, les communes continuent de fonctionner, et la très grande majorité aura voté son budget dans les règles.

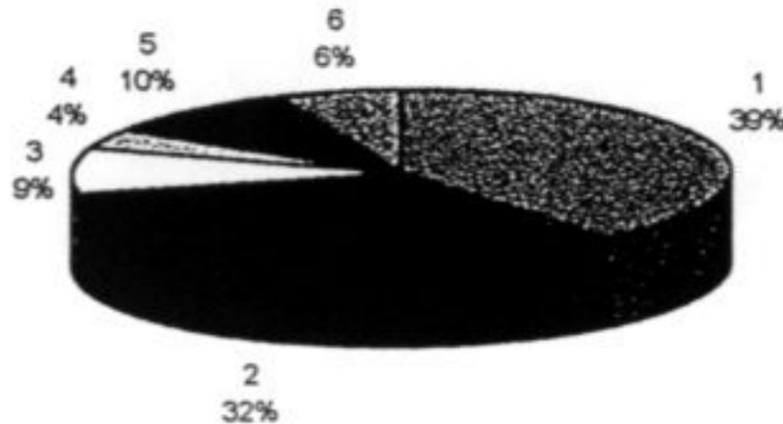
Gérer le quotidien et préserver l'avenir ... Existe-t-il un seul élu qui n'aurait pas conscience de cet enjeu ?

L. PASQUET

VOS IMPÔTS 1995

LORSQUE VOUS AVEZ PAYÉ 100 FRANCS D'IMPÔTS LOCAUX

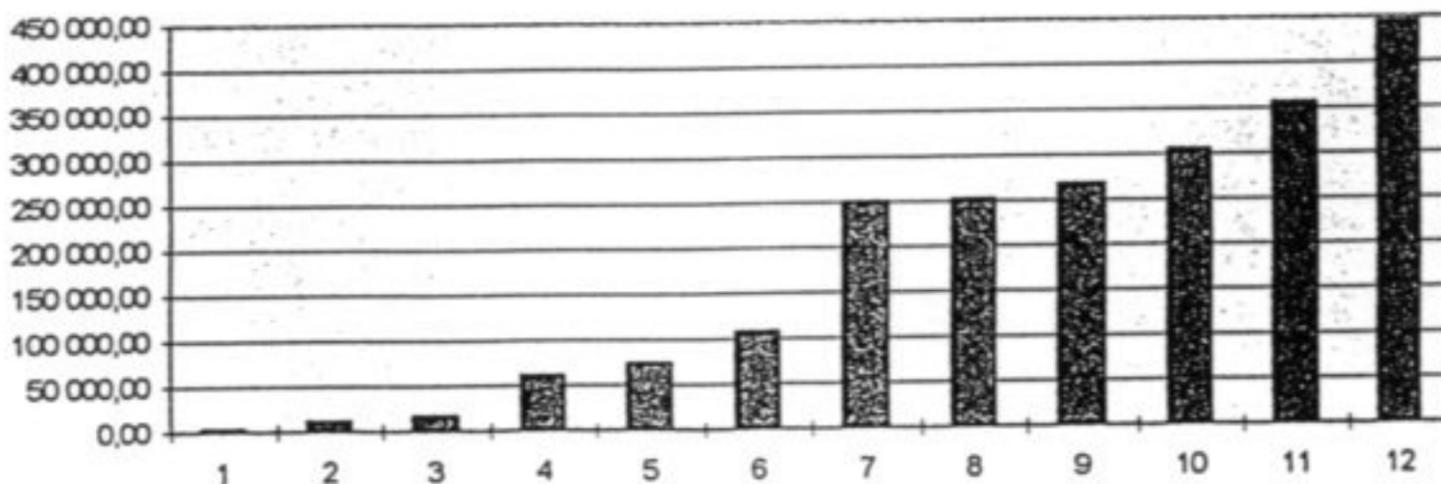
1 LA COMMUNE A PERÇU	39,31
2 LE DÉPARTEMENT	32,39
3 LA RÉGION	8,53
4 TAXES ANNEXES	3,86
5 ORDURES MÉNAGÈRES	9,82
6 L'ETAT POUR FRAIS D'ASSIETTE	6,09



MONTANT DU PRODUIT DES 4 TAXES 1995 : 691 305 FRANCS

Avec les subventions d'investissement et les dotations de fonctionnement de l'Etat, les impôts indirects, la taxe locale d'équipement, la compensation de la TVA, l'excédent de résultat 1994 le produit des 4 taxes a été nécessaire pour financer 2 144 605 frs 84 les postes suivants: excepté 172 650 frs de la taxe des ordures ménagères.

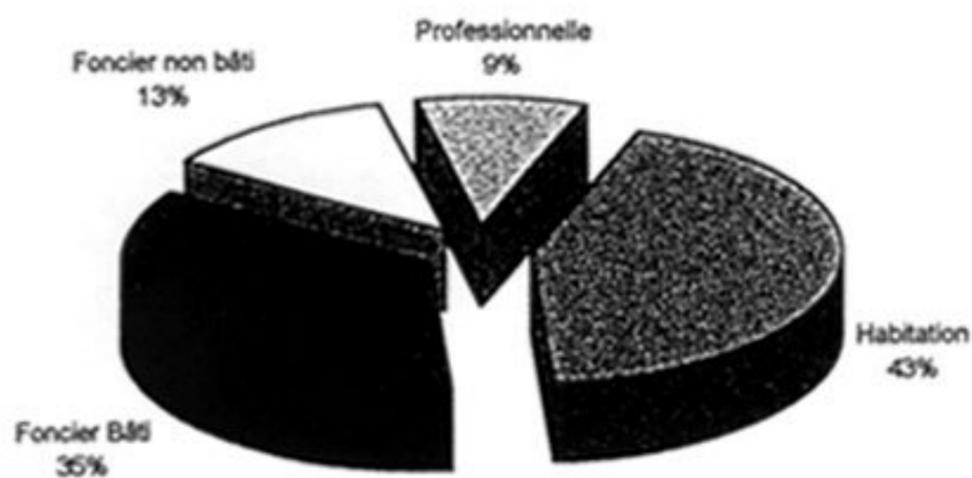
1 Subventions aux associations locales et oeuvres publiques	2 550,00
2 Participations intersyndicales	11 291,00
3 Fêtes, cérémonies, divers	16 764,00
4 Défense incendie	60 379,00
5 Entretien des bâtiments, voirie, matériel, etc	73 940,00
6 Aide sociale (département, CCAS)	108 079,00
7 Investissements (voirie, éclairage public, matériel)	249 347,00
8 Charges de fonctionnement	251 196,00
9 Frais de gestion	267 145,00
10 Remboursement des emprunts	304 545,00
11 Scolarisation	355 224,00
12 Résultat d'exploitation	444 142,00



BUDGET 1996

TAXES LOCALES

TAXES	PRODUIT	TAUX 1996	TAUX 1995
Habitation	313 189	9,13%	8,94%
Foncier Bâti	253 796	13,16%	12,99%
Foncier non bâti	90 714	13,58%	13,30%
Professionnelle	64 558	6,76%	6,62%
Total	722 227		



L'augmentation des taux 1996 aura une incidence globale de 2,05%

Montant des taux d'imposition du département en 1996

TH	8,31%
FB	11,92%
FNB	0,00%
TP	6,40%

FONCTIONNEMENT

Chapitres	Dépenses	Chapitres	Recettes
011	Charges à caractère général	013	Produit de gestion
012	Charges de personnel et frais assimilés	73	Impôts et taxes
65	Autres charges de gestion	74	Dotations, subventions, participations
66	Charges financières	75	Autres produits de gestion
67	Charges exceptionnelles	77	Produits exceptionnels
739	Reversements sur recettes	002	Excédents antérieurs reportés
022	Dépenses imprévues		
023	Virement à la section d'investissement		
	TOTAL		TOTAL
	2 169 107		2 169 107

INVESTISSEMENT

Chapitres	Dépenses	Chapitres	Recettes
21	Immobilisations corporelles	001	Excédent reporté
23	Immobilisations en cours	13	Subventions d'investissement
16	Remboursement d'emprunts et dettes	10	Apports, dotations et réserves
		021	Virement de la section de fonctionnement
	TOTAL		TOTAL
	536 181		536 181
	BALANCE GENERALE		2 705 288

**Le budget primitif est une estimation des dépenses et des recettes nécessaires pour
le fonctionnement et les investissements de la commune.**

Le Conseil Municipal (1^{er} du canton) a opté dès cette année pour la comptabilité dite M 14, (plan comptable général de 1982) nouvelle nomenclature qui sera obligatoire au 1^{er} janvier 1997.Celle-ci remplace la M11,(comptabilité administrative) utilisée jusqu'à maintenant. Les crédits et les débits sont simplement affectés à une numérotation différente des chapitres et des articles .

Désormais, pour utiliser les fonds nécessaires, le budget est voté uniquement par chapitres.

Charges intersyndicales et départementales

	1996	1995
Syndicat de la vallée de la Seine	15 831 F	9 349 F
Syndicat d'électrification	150 F	150 F
Syndicat de ramassage scolaire	3 425 F	3 390 F
Collège Romilly	56 300 F	54 999 F
Centre de secours incendie Romilly	17 666 F	17 570 F
Syndicat Pars-Gélannes(incendie)	5 300 F	5 165 F
Service départemental d'incendie	32 810 F	32 006 F
Aide sociale départementale	indéterminée	84 708 F

DANS LE RETRO ...

1995 - Le ciel nous serait-il tombé sur la tête ?

*C'est ce qu'on pouvait penser le 3 octobre dernier puisqu'il tomba ce soir là 44 mm d'eau en une heure (soit 44 litres au m²). Il est certain que 95 a été humide avec un total de 825 mm contre 589 en 1994.
(relevés personnels)*

Et il y a cent ans ?

L'annuaire de l'Aube indique 577 mm à Romilly et 622 mm à Origny en 1897, ce qui était légèrement supérieur à la moyenne des années précédentes (570 et 596 mm).

On peut aussi faire appel à l'observation de la nature. Que sera le printemps 96 ? Sera t-il précoce, normal, tardif ? Voici quelques dates de 1922. A vous d'observer et de comparer.

- arrivée des hirondelles : 25 mars au 4 avril*
- 1er chant du coucou : 5 avril*
- 1er passage des grues : 13 mars*
- lilas en feuilles : 5 avril*
- lilas en fleurs : 29 avril*
- muguet : 10 au 15 mai*

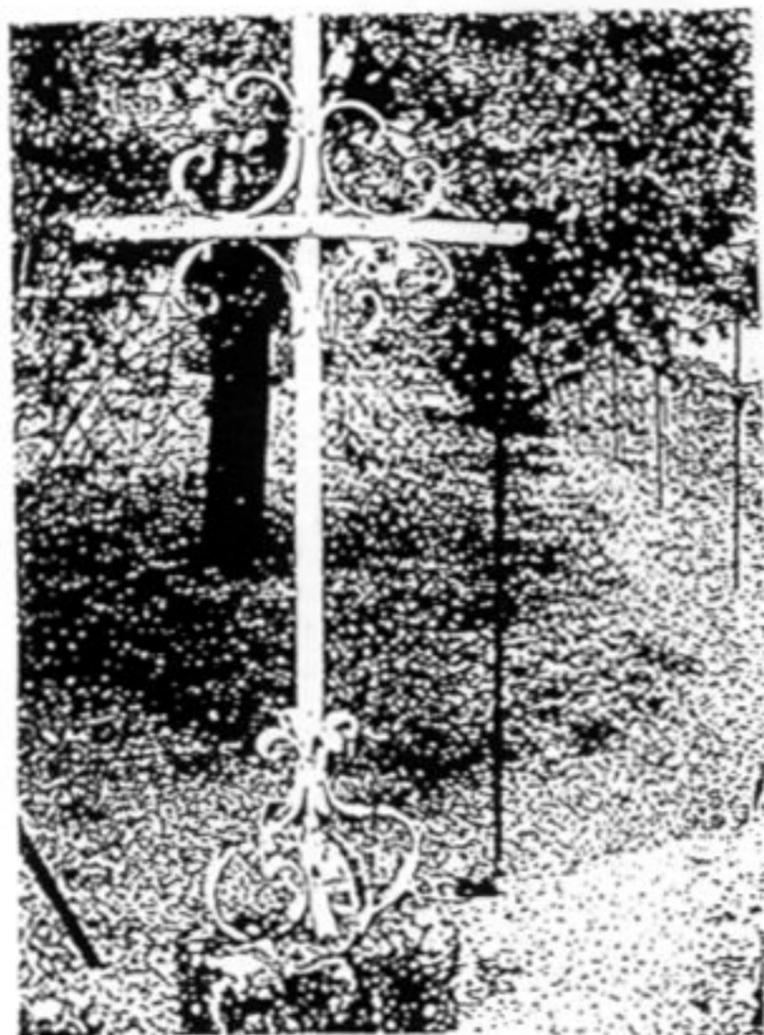
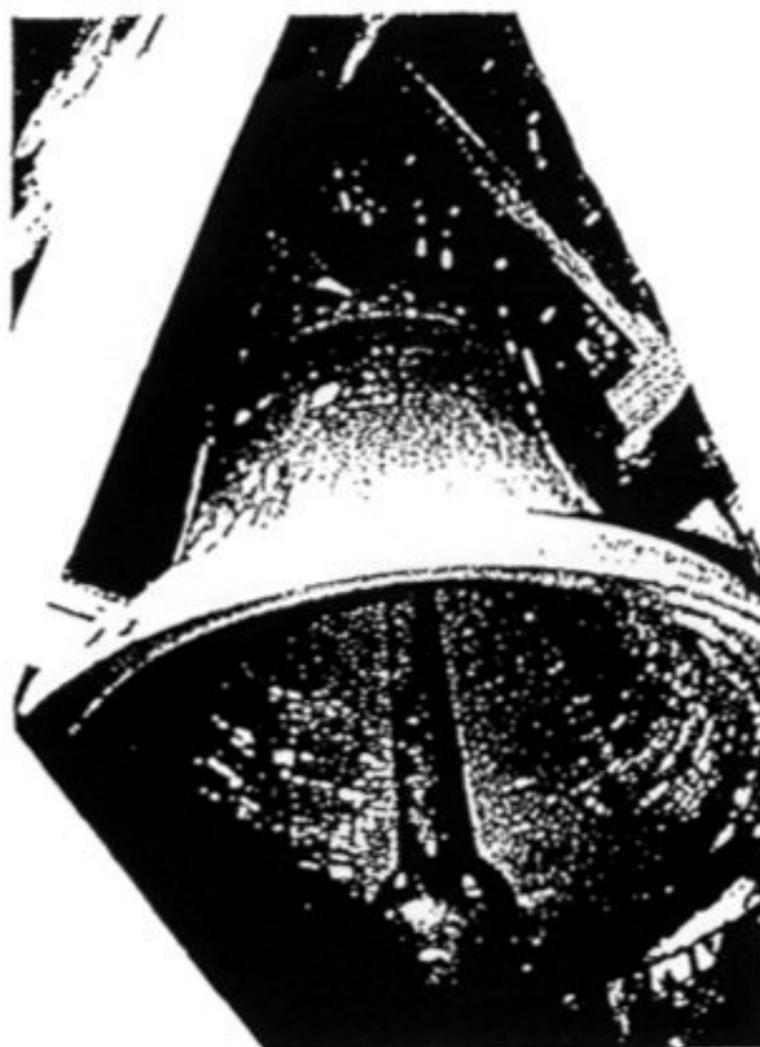
Quand le Bulletin vous parviendra, le printemps sera déjà bien installé. J'ai pu, par exemple, noter le 1er passage des grues le 25 février dans la soirée.

Bonne météo !

JM. CORBET

PATRIMOINE

Une récente visite au clocher m'a permis de rencontrer la cloche de notre église. Marie-Louise (c'est son nom) est fidèle au poste depuis 1890, date de son installation en grande cérémonie en présence des autorités civiles et religieuses et de la population. Elle a été fondue par les établissements PAINLANDRE de Vitry-le-François. Son parrain est L.G. GRUYER et sa marraine O. POTIER. Cette année encore, selon la tradition, elle a quitté notre village le Jeudi Saint pour s'en aller à Rome, revenant à Pâques après avoir déposé dans les jardins quelques oeufs et friandises pour les petits.



Au carrefour de la rue Nationale et de la rue du Château d'Eau, se dresse la croix la plus ancienne de la commune. Elle est assez peu visible car le panneau Stop la masque en partie. Elle est datée de 1770 et porte l'inscription " O CRUX AVE " (Je vous salue, ô croix).

COMMISSION DES FETES

- ✱ **FETE PATRONALE** : Samedi 6 et dimanche 7 juillet.
Vous retrouverez les manèges habituels sur la place.
Le bal du samedi et celui du dimanche seront animés par l'orchestre
COKTAIL-DANSE.

- ✱ **14 JUILLET** : Rendez-vous sur la place pour les jeux. Il y en aura pour
tout le monde avec des récompenses à tous les participants et une
buvette gratuite.

- ✱ **BASKET** : Depuis longtemps, de nombreux jeunes souhaitent pouvoir
pratiquer le basket de rue. Ce sera bientôt possible. Le conseil a
décidé l'achat d'un poteau qui sera installé sur la place.

- ✱ **CREATION D'UN SYNDICAT D'INITIATIVE** :
Le conseil, soucieux de proposer à la population des animations, telles
soirées dansantes, rencontres amicales, pour tous les âges, a décidé la
création d'un Syndicat d'Initiative. Celui-ci est ouvert à tous et, si les
premières réunions n'ont vu qu'une participation assez faible, la volonté
reste intacte. Des idées, nous en avons.
Vous aussi ? Venez donc en faire part !
Si vous souhaitez avoir une participation active, vous serez les
bienvenus. Si vous manquez de temps pour vous engager, votre
présence sera un encouragement.
Dire qu'il n'y a rien à Pars, c'est facile. Faire en sorte qu'il se passe
quelque chose, c'est l'affaire de tous.

A bientôt....

ETAT CIVIL

Année 1995

NAISSANCES

- *PICARD* Antoine, Maurice, Oto le 7 juin 1995
- *PETIT* Chrystal, Isabel, France le 29 juin 1995
- *MOULE* Jordan le 3 août 1995
- *LEONARD* Katy, Jacqueline, Sylvie le 2 septembre 1995
- *SASPORTES* Caroline, Nicole, Michelle le 9 septembre 1995
- *PIGNARD* Donovan, Arnaud, Renald le 11 octobre 1995
- *RAVEGLIA* Chloé le 20 novembre 1995

MARIAGE

- *MANSUY* William, Adrien et *KUZIEMKO* Edwige, Antonina, Michelle le 29 juillet 1995

DECES

- *WIEPRZYCKA* Stanislaw, épouse *APPINO* le 30 juillet 1995
- *PICARD* Antoine, Maurice, Oto le 6 septembre 1995
- *DAGNEAUX* Jeanne, veuve *PAYEN* le 15 octobre 1995
- *CAIN* Marguerite, Suzanne, épouse *DUBOIS* le 24 octobre 1995
- *VANHEMS* Jean-Marie, Jack le 4 décembre 1995
- *ROZE* Marc, Lucien, Henri le 10 décembre 1995

INFOS

Résultats d'analyses d'eau de la DIRECTION DES AFFAIRES SANITAIRES ET SOCIALES

Date du prélèvement : 02.04.1996.

Lieu du prélèvement : RD - Pars les Romilly - Mairie.

PARAMETRES ORGANOLEPTIQUES :

Turbidité formazine	U.Jack	0,55
---------------------	--------	------

PARAMETRES PHYSICO-CHIMIQUES :

Potentiel hydrogène	U.ph	7,30
Conductivité	/uS/cm	429

PARAMETRES INDESIRABLES :

Nitrates	mg/l	37,0
----------	------	------

PARAMETRES TOXIQUES :

PARAMETRES BACTERIOLOGIQUES :

Coliformes	/100ml	0
Coliformes thermotol	/100ml	0
Streptocoques gr.D	/100ml	0
Germes revivif 22°C	/ 1ml	0
Germes revivif 37°C	/ 1ml	0

L'eau est conforme aux normes bactériologiques.

La teneur en nitrate est conforme à la norme.

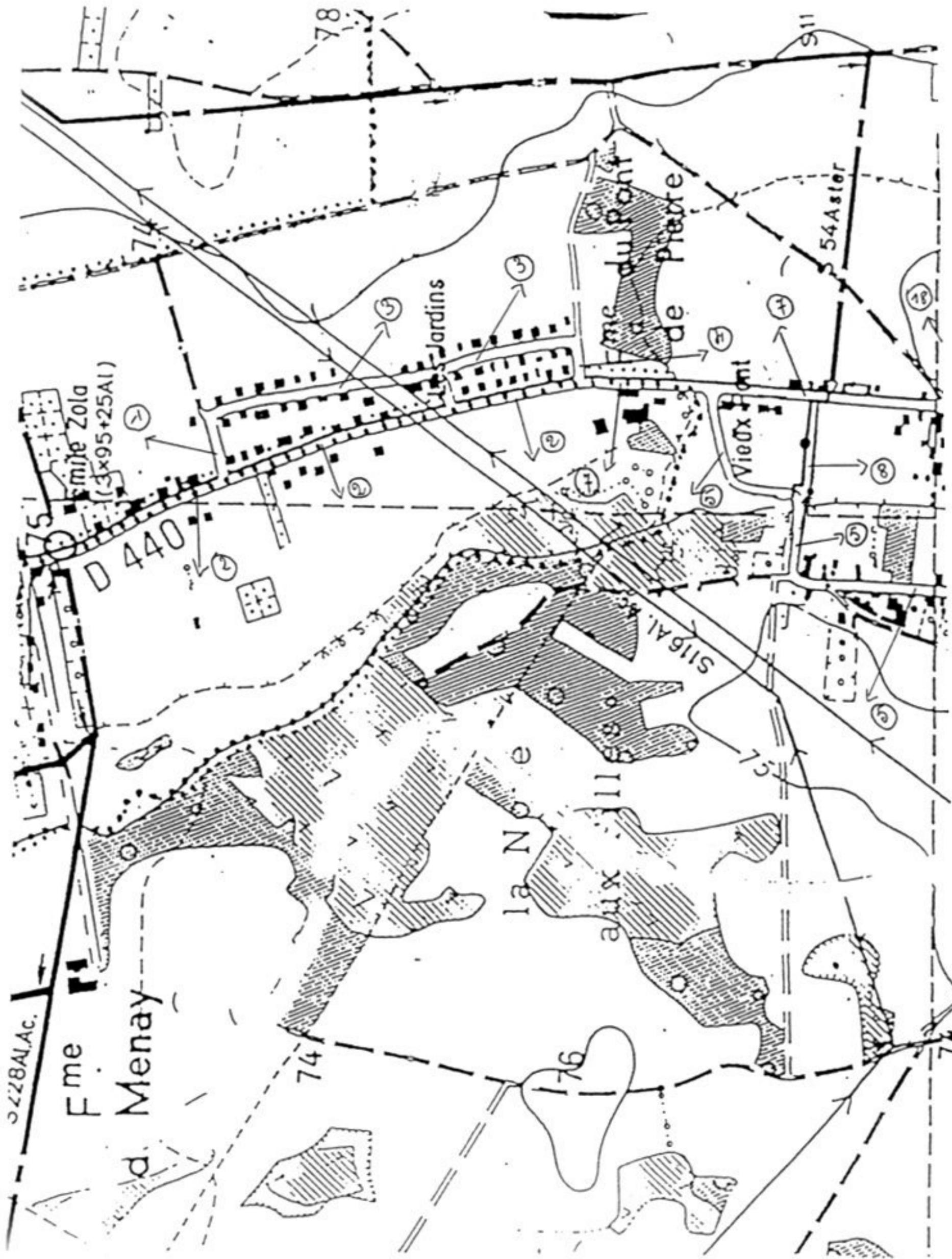
RUES DE LA COMMUNE

N° 1	Rue des Nouattes
N° 2	Rue Emile Zola
N° 3	Rue de la République
N° 4	Rue des Peupliers
N° 5	Rue du Châtelet
N° 6	Ruelle de la Pierre
N° 7	Rue Nationale
N° 8	Rue du Vieux Pont
N° 9	Rue de l'Eglise
N° 10	Rue de la Fontaine Saint Jean
N° 11	Rue Traversière
N° 12	Rue de l'Impasse
N° 13	Ruelle du Gué
N° 14	Rue de la Source
N° 15	Ruelle des Ecoles
N° 16	Ruelle des Cerisiers
N° 17	Ruelle des Lilas
N° 18	Rue du Chateau d'Eau
N° 19	Rue du Nouy
N° 20	Route des Granges

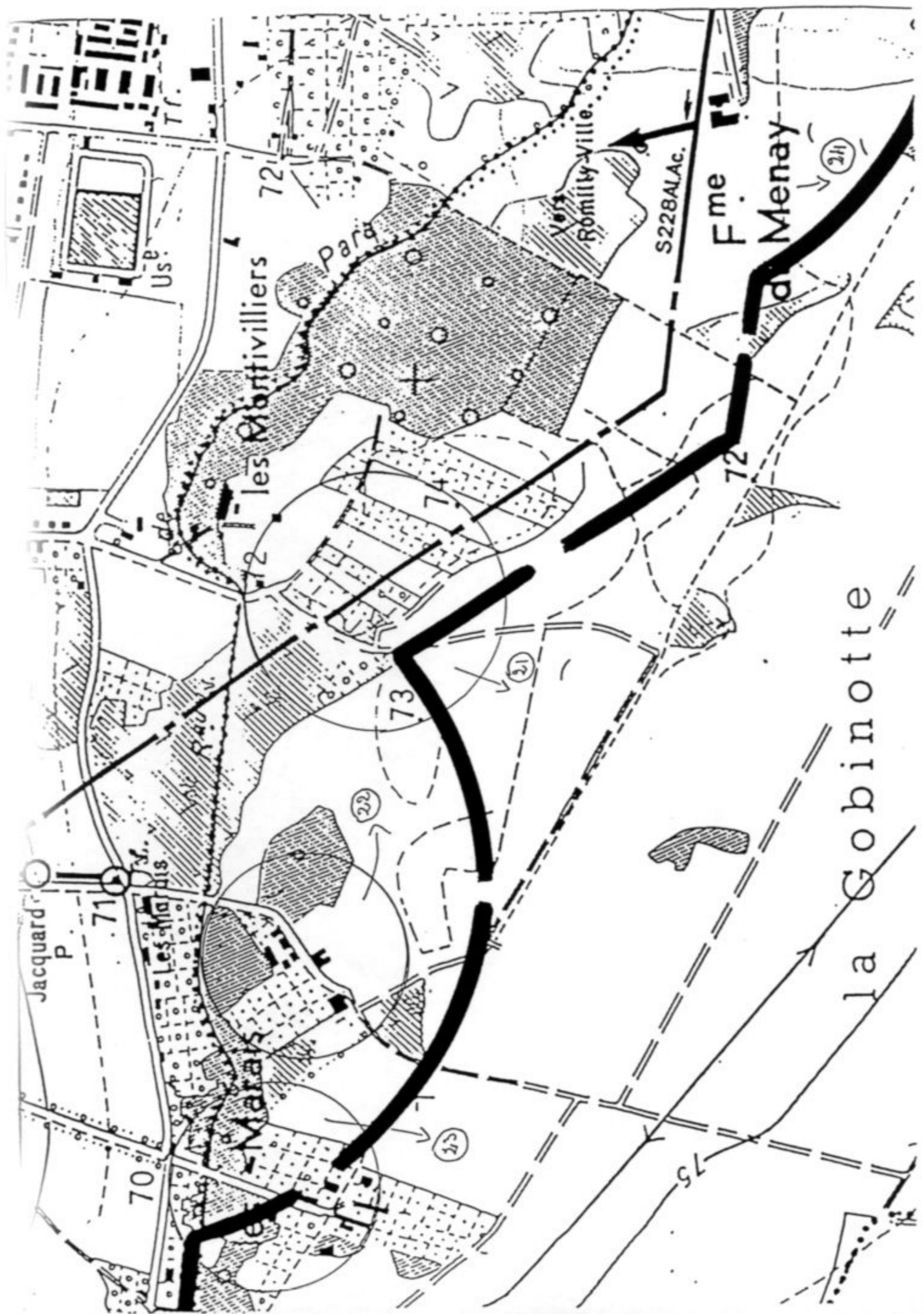
RUES PRIVEES

N° 21	Le Montillier
N° 22	Les Marais
N° 23	Allée des Sapins
N° 24	Ferme du Menay

RUES DE L



RUES PRIVEES



L'ECHO

des

Associations

ASSOCIATION DE PARENTS D'ELEVES

L'histoire continue

Comme nous l'avions relaté lors du dernier bulletin municipal, l'A.P.E. était en cours de dissolution. Grâce à l'acharnement de certains parents d'élèves, elle a pris un nouveau souffle. Notre soirée du 23 mars 1996 a été un franc succès.

Nous tenons à remercier :

- les personnes présentes ce jour**
- le Maire pour le prêt de la salle**
- les généreux donateurs**
- les bénévoles**

Cette soirée, placée sous le thème des années 70 s'est déroulée dans un bon état d'esprit et s'est terminée à 5 heures du matin (faute de temps).

Les bénéfices recueillis, vont nous permettre de financer une sortie pour les enfants scolarisés à Pars.

Nous comptons, dès maintenant sur votre présence l'année prochaine.

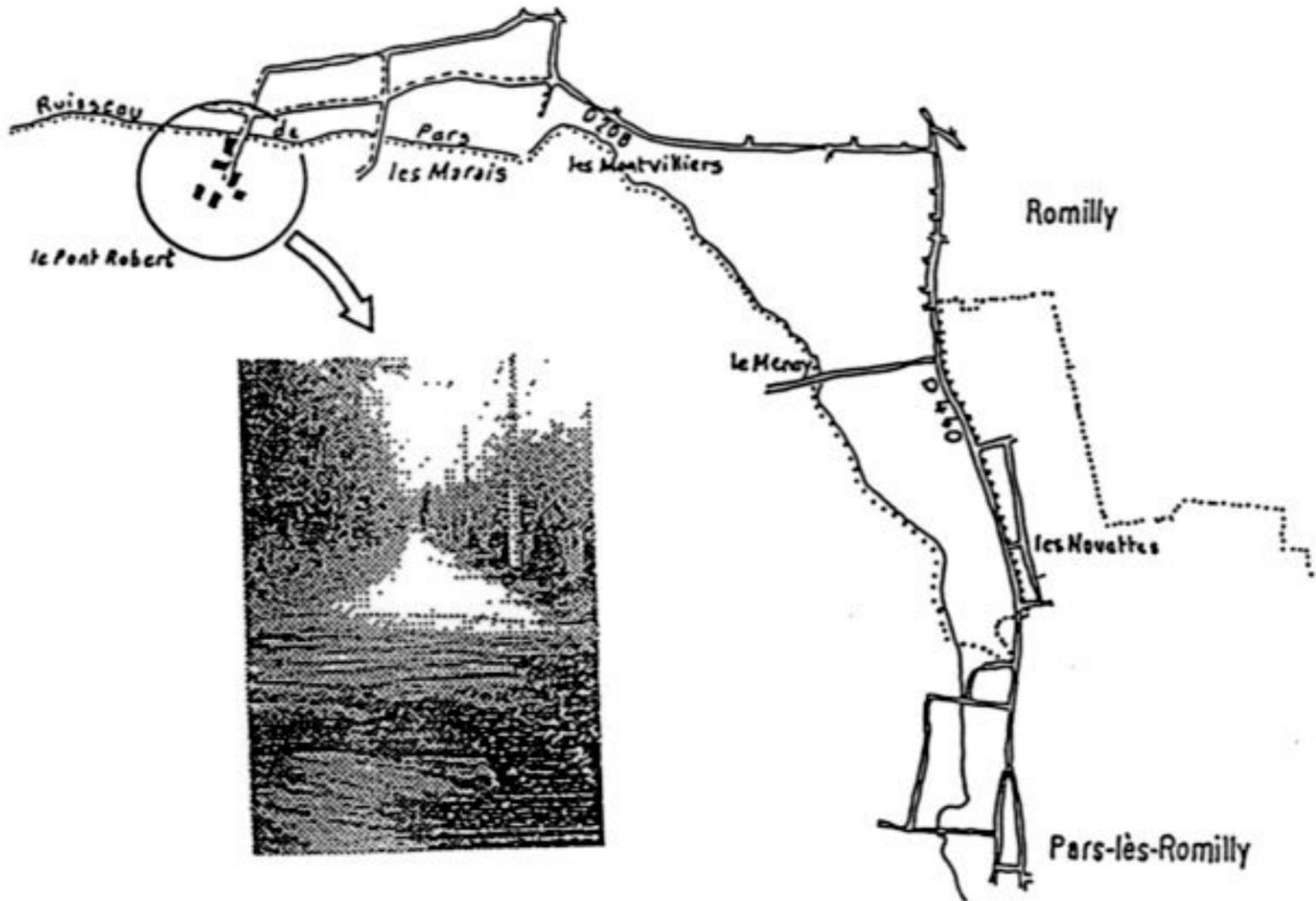
Cordialement.

Le Président,

Patrice CLET



Association de " l'allée des sapins "



Du "Pont Robert", le rû de Pars nous relie au clocher du bourg en serpentant dans un milieu naturel délicat à préserver.

Précédant la venue des beaux jours, notre Assemblée Générale Ordinaire permet de préparer la corvée de nettoyage de printemps en réparation de l'usure du temps.

La période de repos hivernale passée, les résidents de l'allée vont retrouver l'animation du lieu de détente des jardins familiaux.

Votre conseil d'animation avec :

MR VALET
MR GAUDION
MR CHARMONT
MME DIZET
MR THIENNARD

MR BILLET
MR SCHWARZ
MR OUDIN
MME SIMON
MR SIMON

MME STEVENNE
MME BUGNOT
MR PAGEOT
MME PELTIER
MR DEFRUIT



CYCLO DIAMANT

Outre ses sorties dominicales, le CYCLO DIAMANT organisera sa traditionnelle concentration cyclotouriste le 16 MAI, jour de l'Ascension, et ce sera la 18ème du nom.

Pour cette matinée sportive, chaque habitant et habitante est convié (e) à participer à cette petite fête.

A l'occasion de cette 18ème concentration, nous aurons une pensée pour Lucien, notre Président d'honneur, qui nous a quitté cette année.

Bernard CHERAULT

CLUB DES AINES DIAMANT 3

Suite à l'Assemblée Générale du 14 mars 1996, un nouveau bureau a été constitué :

Présidente d'honneur :	Mme QUEMET Raymonde
Présidente :	Mme LECLER Cécile
Vice-Présidente :	Mme MORAND Lucette
Trésorier :	Mr MORAND Marcel
Trésorier Adjoint :	Mr RAINON Charles
Secrétaire :	Mr FLEURY Daniel
Secrétaire Adjointe :	Mme GODIER Ginette
Membres :	Mme PELTIER Gilberte - Mrs VERGEOT Louis - MELICQUE Raymond - DUPUY Jean

Notre club malgré quelques abandons pour éloignement ou raison de santé, continue son évolution, l'effectif se stabilise à 71 adhérents.

Le calendrier est en bonne voie pour l'exercice 1996.

Nous retrouvons nos activités des années précédentes, notre nouveauté, le BINGO, qui a conquis le public, qui en redemande.

Doucement mais sûrement nous espérons donner un peu de plaisir, nos réunions sont très animées.

Repas et sorties font partie du succès.

Profitons ensemble d'un peu de détente.

Tout va bien dans l'ensemble.

La Présidente,

LECLER Cécile